

AFM - Audition publique

Mardi 27 mars 2007

- Philippe Vallet : je vais vous raconter une histoire, pas trop longue, l'histoire du comité d'organisation.

Il y a 18 mois, un groupe de travail se réunissait pour la première fois sur ce sujet. Aujourd'hui, c'est le point d'ordre de toute cette réflexion qui n'est pas terminée qui se conclura par les recommandations.

C'est pour partager avec vous l'esprit et la lettre de ce qu'est une audition publique. C'est aussi mettre en lumière le travail de collaboration, de synthèse nécessitant l'intervention d'acteurs venant d'horizons très différents, de mondes qui parfois se frôlent, se confrontent, des mondes qui interagissent, mais où les langages ne sont pas tous de même nature. Mais ces mondes sont mobilisés pour mettre en œuvre pour apporter une réponse en quête de meilleure qualité sans cesse pour les personnes dépendantes.

L'ambition d'une audition publique permet à tous, acteurs de ces différentes natures, de trouver au-delà de nos langages des idées, des propositions d'organisation, des méthodes, de poser des questions essentielles et de se donner ainsi un langage commun et partagé.

Nos journées doivent être sous le signe d'une farouche liberté d'échange, farouche désir de trouver des consensus, tant sur les idées que sur les pratiques, et de pointer sans état d'âme les oppositions de point de vues.

C'est grâce à cet état d'esprit que nous y parviendrons.

Au niveau de la lettre, je dois vous transmettre des informations sur l'organisation de l'audition publique pour identifier quel est votre rôle, car il est tout à fait primordial.

Le comité d'organisation a eu pour mission de déterminer le cadre de cette réflexion, qui est aujourd'hui clairement exprimé tout au long du programme.

Le second rôle du comité a été de proposer à d'autres acteurs de nous rejoindre dans cette réflexion. C'est l'ensemble des experts qui ont accepté de venir vous présenter un angle particulier d'une des questions.

Tout ceci se fait sous le regard attentif de la commission d'audition, qui a la responsabilité de rédiger à partir de demain des recommandations à travers tout ce qui aura pu être dit.

La commission d'audition ayant déjà bénéficié du travail d'un comité bibliographique qui tente de retrouver tous les écrits des travaux de recherche qui ont pu avoir lieu.

Demain après-midi, donc, la commission d'audition se réunira pour un huis clos qui durera une journée et demie. Le comité d'organisation relira ce rapport.

Je remercie la Has qui nous accompagne tout au long de ce projet en nous donnant des précieux conseils méthodologiques, validant un certain nombre de démarches.

La préparation d'une audition publique est rigoureuse, scientifique, et la volonté du comité d'organisation a été de produire, grâce au travail collectif, un document qui fera référence, nous l'espérons, dans l'histoire des aides techniques dans notre pays.

Quand nous évoquons la problématique de l'aide technique, la première réaction est souvent une réaction autour du financement des aides techniques. Nous avons sciemment réservé une petite partie sous forme d'une conclusion demain en fin de

matinée sur les aspects socio-économiques, l'importance nous a conduit à séparer ces deux temps : qu'est-ce qui conduit à permettre aux personnes d'avoir le meilleur choix possible en termes de solutions et d'ouvrir un second chantier important autour de ces axes socio-économiques qui fera l'objet d'un autre type de travail. Nous ne souhaitons pas que tout au long des débats, sans cesse revienne la question du financement, ce qui occulte souvent la question de la méthodologie d'accompagnement des personnes qui ont une demande par rapport aux aides techniques.

Sur le plan pratique, vous aurez largement la parole. La mécanique très précise est une expertise qui dure cinq à dix minutes, et derrière vingt minutes d'échanges avec la salle. Nous vous demandons de concourir dans l'échange dans les différents domaines, ou de pointer des consensus forts autour d'un certain nombre de questions.

N'hésitez pas à donner des avis contradictoires.

Nous avons mis en place un petit outil, pas complètement figé, on s'est dit qu'une intervention pouvait durer environ une minute, donc on a un petit chronomètre qui se déclenchera à chaque fois que vous prendrez la parole, qui dure une minute. C'est pour vous donner un repère de temps.

Je vous propose d'entrer dans le cœur du sujet en abordant la question de la définition. La définition d'une aide technique va sans doute être dans nos esprits tout au long de ces journées. Peut-être que cette évoluera dans nos esprits, mais il semblait nécessaire au départ de vous faire un état aujourd'hui de la connaissance de l'ensemble des travaux autour de cette question de la définition.

J'ai le plaisir d'accueillir Mme Dominique de Penanster, auteur du rapport Lecomte. Elle se tiendra à la disposition de toutes les questions.